



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	23_CHAROLAIS_75012	Numéro	75112_070_01
Adresse du site	23, rue du Charolais	Hauteur	R + 8 (25 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/03/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/03/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/05/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes dont trois inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 10°, 100° et 260°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	< 5 V azimuts 10° et 100° ; < 4V azimut 260°	Vis-à-vis (25m)	R+8 azimut 100°
Divers			

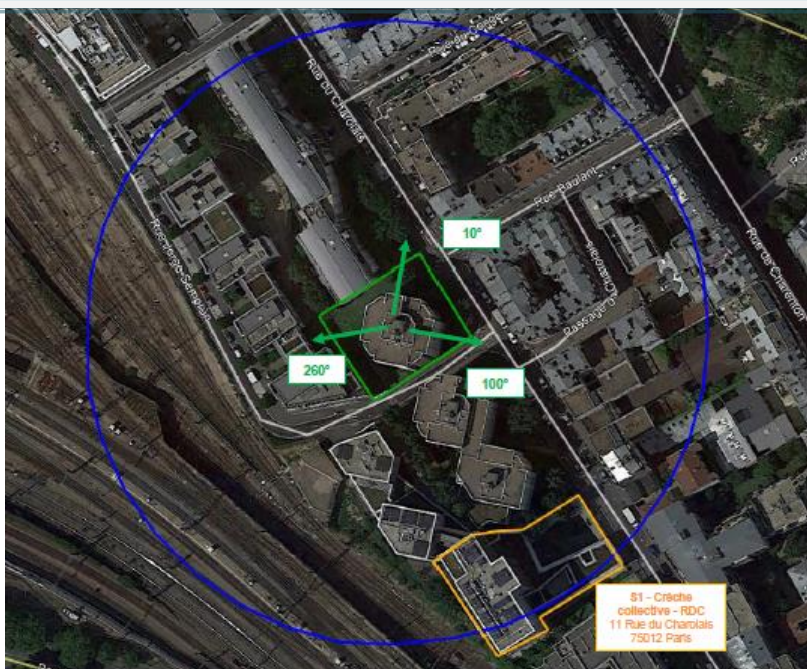
Incidence visuelle

Intégration antenne	Seule la toiture est modifiée, 6 antennes, dont 3 inactives seront installées et insérées dans 6 fausses cheminées. Les antennes en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035 sont intégrées dans des fausses cheminées en résine de teinte blanc perlé type RAL 1013 dito la teinte des cheminées existantes. Les antennes seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	28,50 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

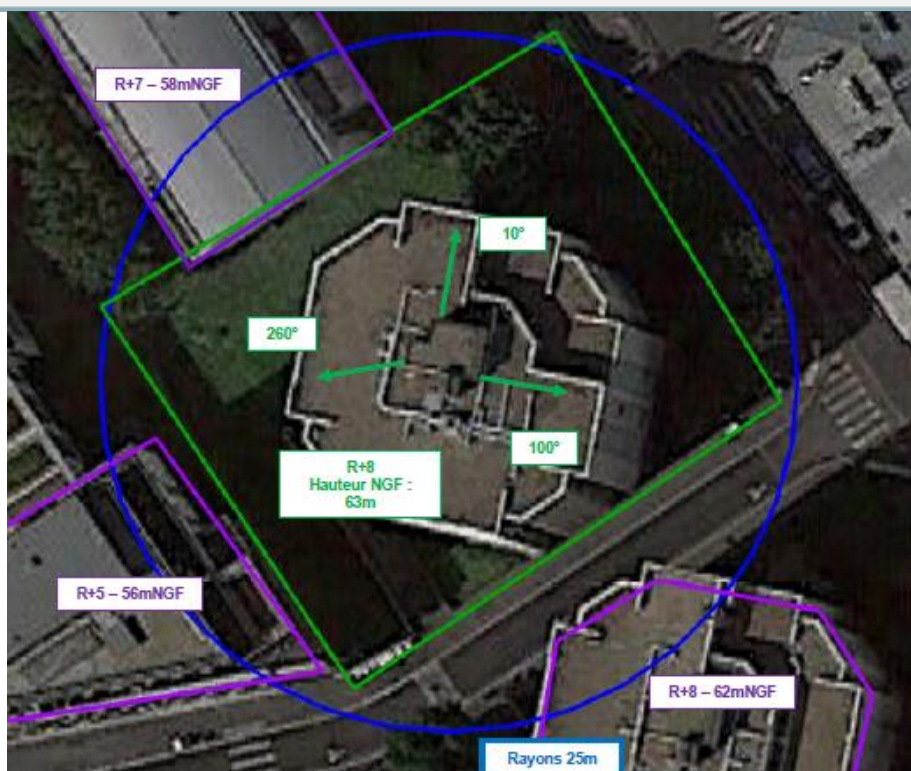
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Collective	11, Rue du Charolais 75012 PARIS	RDC	NON	70m	<1V/m, soit 1,08%

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



	Azimut 10°	Azimut 100°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	21 m	23 m	23 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat du projet :



L'installation n'est pas visible depuis ce point de vue.

Etat de l'existant :

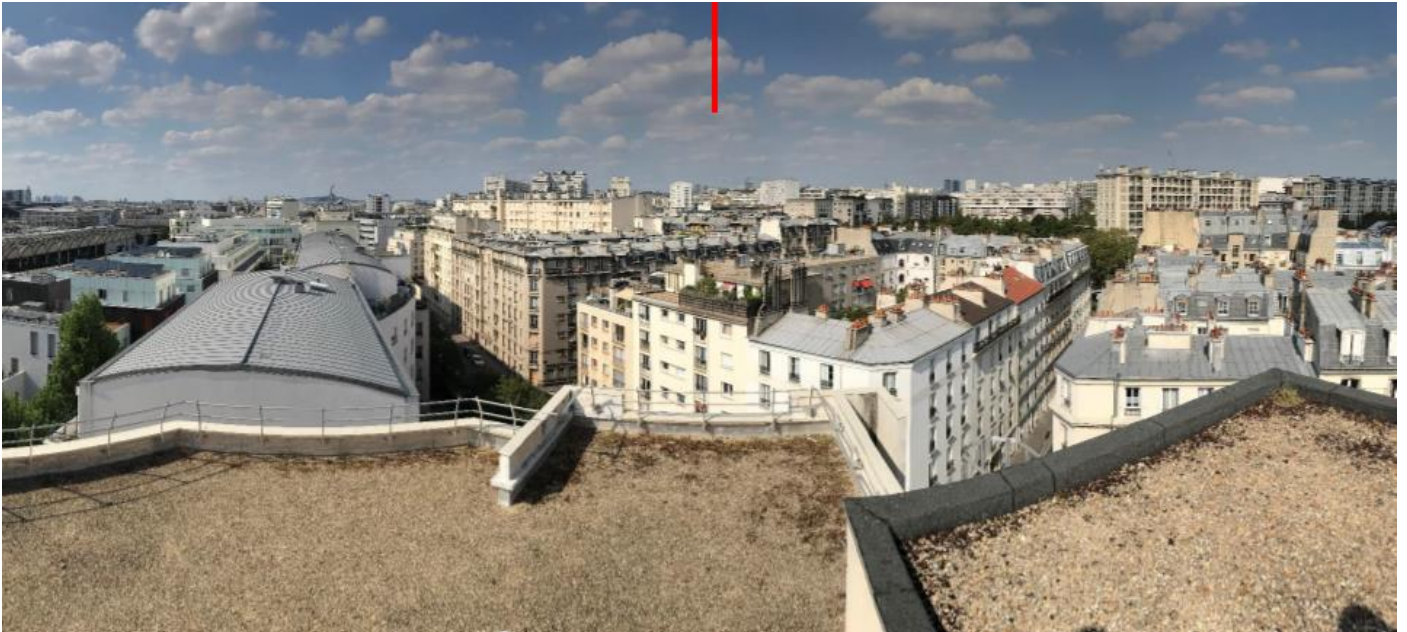


Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 10° :



Azimut 100° :



Azimut 260° :

